



MUNICIPALITÉ
DE LAC-BEAUPORT

AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017

AVIS PUBLIC est donné que, conformément aux dispositions prévues à l'article 176.1. du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, seront déposés par le secrétaire-trésorier lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le lundi 4 juin 2018, à 19 h, dans la salle Philippe-Laroche, au centre communautaire, situé au 46, chemin du Village à Lac-Beauport.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 29^e JOUR DU MOIS DE MAI 2018

Richard Labrecque
Secrétaire-trésorier